

Bulletin d'information trimestriel

Année 2012 – N° 2

Avril 2012 à Juin 2012

3^e année / Numéro 10

LANIUS



<http://www.attiredailes.be>



Société royale Cercles des Naturalistes de Belgique asbl

Siège social : rue des Écoles 21 à BE 5670 VIERVES SUR VIROIN

**Société royale
Cercles des Naturalistes de Belgique®
Association sans but lucratif
Société fondée en 1957**

pour l'étude de la nature, sa conservation, la protection de l'environnement
et la promotion d'un tourisme intégré,
agrée par le Ministère de la Communauté française et
le Ministère de la Région wallonne.



- Typographie & mise en page : **FRANCIS MAUHIN.**
- À l'usage des personnes qui pratiquent la Publication assistée par ordinateur (PAO), les règles de typographie utilisées dans cette feuille de contact sont celles en usage à l'Imprimerie nationale de France.
- Les articles publiés dans **LANIUS** n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.
- © La reproduction des textes et des illustrations est soumise à l'autorisation de la section.
- **Dépôt légal** : D/2012/3152/229/2
ISSN 0773-9419

Éditeur responsable

FRANCIS MAUHIN
Lorcé 42
BE 4987 Stoumont

Téléphone ...+3280785315
+32498152610

Mélattiredailes@gmail.com
francis.mauhin@gmail.com

Site Web<http://www.attiredailes.be>

Forumshttp://fr.groups.yahoo.com/group/attire_d_ailes

« ATTIRE D'AILES » OU « EN FORMATION POUR L'AVIFAUNE »

« Attire d'Ailes » est une section de la Société royale Cercles des Naturalistes de Belgique (CNB) qui vise l'étude, le perfectionnement, l'affinement en ornithologie, et ce, essentiellement par deux voies totalement différentes, mais combien complémentaires :

- une approche pratique : sorties sur le terrain tout au long de l'année ;
- une approche théorique : un forum de discussion sur La Toile.

Les sorties sur le terrain se font généralement à raison d'une toutes les deux semaines. Les lieux sont choisis en fonction de la richesse de l'avifaune, des saisons.

L'allure est lente, feutrée et respectueuse de l'oiseau. Nous nous munissons d'un maximum d'outils pédagogiques. Par exemple, les chants sont particulièrement étudiés grâce à un lecteur MP3.

Nous nous attardons également sur le « jizz » de l'oiseau, son regroupement par ressemblance superficielle et son éthologie.

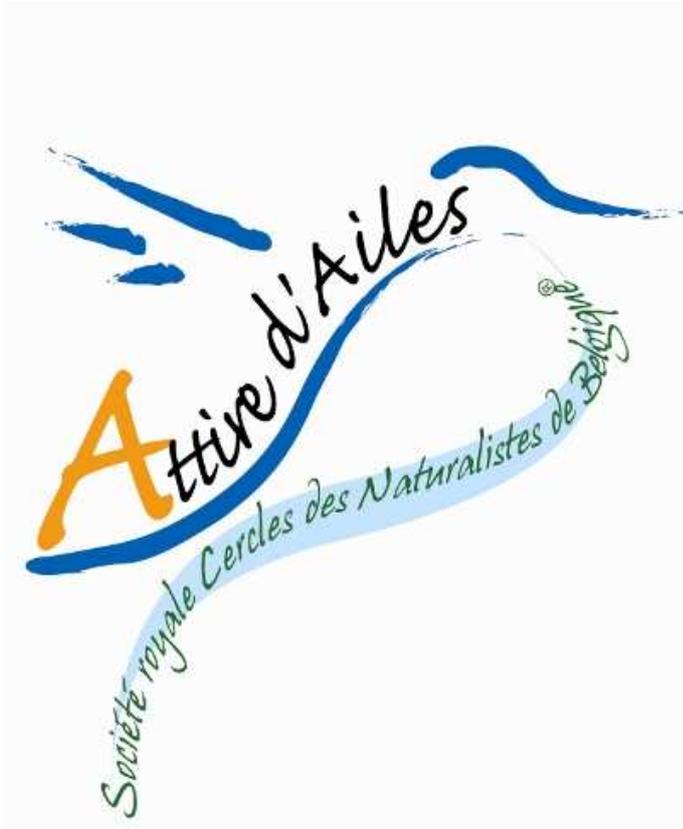
Le forum de discussion complète cela à merveille : échanges d'idées, de documents, de fichiers, clés de détermination, jeu de l'oiseau mystère

Attire d'Ailes est ouvert à tous les passionnés en ornithologie, débutants ou déjà bien initiés, membres de la Société royale Cercles des Naturalistes de Belgique.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le site Web d'Attire d'Ailes <http://www.attiredailes.be> ou chez Francis MAUHIN (par téléphone au 080 78 53 15 ou 0498 15 26 10, ou encore par courriel à francis.mauhin@gmail.com).

Francis MAUHIN, formateur et président d'Attire d'Ailes.





Les Oies de nos régions

par Francis MAUHIN

Avant-propos

Les Oies et les Bernaches font partie de l'ordre des *Ansériformes*, famille des Anatidés. Rappelons que les Anatidés ont un corps massif, une queue courte, un bec large et un cou relativement épais, cela pour éviter toute confusion avec les Podicipédidés (Grèbes), les Gaviidés (Plongeurs) et les Phalacrocoracidés (Cormorans).

Normalement, la détermination des Oies ne pose pas trop de problèmes, mais il est bon de savoir que :

- les espèces sont parfois mélangées ;
- les pattes peuvent être salies par la boue ;
- les oiseaux sont souvent au repos, ce qui rend pattes et bec invisibles ;
- le contre-jour modifie étonnamment les couleurs ;
- les mâles sont plus grands que les femelles ;
- les adultes plus grands que les jeunes ;
- les oies sont généralement farouches (elles sont fréquemment chassées) ; une approche de Sioux est recommandée pour ne pas perturber leur repos (envol).

Principales Oies et Bernaches sauvages visibles en Belgique

Espèces	L (cm)	E (cm)	Statut au littoral
Oie de la Taïga (<i>Anser [fabalis] fabalis</i>)	69-88	140-174	Visiteuses d'hiver régulières, mais peu nombreuses.
Oie de la Toundra (<i>Anser [fabalis] serrirostris</i>)			
Oie à bec court (<i>Anser [fabalis] brachyrhynchus</i>)	64-76	137-161	Les hivernantes les plus importantes (de 1/11 à 3/1). Originaires du Spitzberg et des îles Svalbard.
Oie cendrée (<i>Anser anser</i>)	74-84	149-168	Nicheuses peu communes, mais hivernantes très communes.
Oie rieuse (<i>Anser [albifrons] albifrons</i>)	64-78	130-160	Assez communes, mais moins nombreuses que les Oies à bec court.
Oie naine (<i>Anser [albifrons] erythropus</i>)	56-66	115-135	Occasionnelles. Nicheuses rarissimes du Nord de l'Europe.
Bernache nonnette (<i>Branta [canadensis] leucopsis</i>)	58-70	120-142	Hivernent en très grand nombre.
Bernache cravant (<i>Branta bernicla</i>)	55-62	105-117	Hivernent en très grand nombre.

Clé de détermination des oies sauvages

Critères d'identification : forme du corps, tête, œil, bec, miroir, pattern des flancs, queue, sous caudales, pattes.

1	Oies à tête claire.	2
	Oies à tête foncée.	3
2	Oiseau de référence, à connaître en priorité. Bec orange rosé ou rose. Pattes rosé terne. En vol : dessus ailes clair contrastant avec le dos sombre.	Oie cendrée <i>(Anser anser)</i>
	Front blanc, ventre barré de noir. Pattes rouge orangé. Risque de confusion avec l'Oie naine. En vol : dessus ailes et dos sombre.	Oie rieuse <i>(Anser albifrons)</i>
	Cercle oculaire jaune, bec court (a l'air plus bas) ; blanc à la base du bec remonte au-dessus tête, petite. Pattes rouge orangé. En vol : dessus sombre.	Oie naine <i>(Anser erythropus)</i>
3	Tête et cou brun, cou court, tache foncée au bout du bec. Pattes roses, petites. En vol : couvertures sus et sous-alaires gris bleu.	Oie à bec court <i>(Anser brachyrhynchus)</i>
	Dos sombre, bout du bec foncé. En vol : sombre.	Anciennement Oies des moissons, deux alloespèces. 4
4	Bec plus long, plus orange. Plus grande, long cou. Pattes orange ou rouge terne.	Oie de la taïga <i>(Anser fabalis)¹</i>
	Cou plus court. Pattes orange ou rouge terne.	Oie de la toundra <i>(Anser rossicus)</i>

¹ Séparation de l'Oie des moissons (*Anser fabalis*) en Oie de la taïga (*Anser fabalis*) et Oie de la toundra (*Anser serrirostris* – référence : IOC). Notez toutefois que cet arrangement n'est probablement pas encore satisfaisant. Il y a sans doute bien 3 espèces dans la super-espèce, mais peut-être pas celles qu'on croit...

Guides indispensables

SVENSSON (Lars), MULLARNEY (Killian), ZETTERSTRÖM (Dan), *Le guide ornitho*. Éditions Delachaux et Niestlé, 2010¹.

MADGE (Steve), BURN (Hilary), *Guide des canards, des oies et des cygnes*. Éditions Delachaux et Niestlé, 2006².

VISITEZ LA NOUVELLE GALERIE PHOTO D'ATTIRE D'AILES

<http://photos.attiredailes.be/>

¹ Édition originale

Fågelguiden, Europas och Medelhavsområdets fåglar i fält.

Première édition 1999 : Albert Bonniers Förlag, Stockholm, Suède.

Éditions 2009 : Bonnier Fakta, Stockholm, Suède.

© 2009, Lars Svensson (texte et cartes).

© 2009, Killian Mullarney et Dan Zetterström (illustrations et légendes).

Avec la contribution notable de Peter J. Grant.

Édition française

© Delachaux et Niestlé SA, Paris, 1999, 2000, 2010.

Traduction de l'anglais, adaptation et supervision scientifique : Guilhem Lesaffre (texte) et Benoît Paepegaey (légendes et occasionnels rares pp. 418-421).

Adaptation des chants : Philippe J. Dubois et Jean-Yves Frémont.

Statuts : Pierre Le Maréchal.

Correction : Renaud Bezombes.

Mise en pages : Nord Compo.

Couverture : Nicolas Hubert.

² Édition originale

Titre : *Wildfowl, an Identification Guide to the Ducks, Geese and Swans of the World.*

© 1987, Steve Madge et Hilary Burn.

Édition française

© Delachaux et Niestlé SA, Paris, 1995, 2006.

Programme des activités

2e trimestre 2012

- Les membres des CNB en règle de cotisation peuvent participer aux activités de toutes les différentes sections. Ils bénéficient d'une assurance en responsabilité civile et accidents corporels durant les activités (l'assurance couvre uniquement les Belges qui résident en Belgique et assujettis au régime de sécurité sociale).
Pour toute personne non en règle de cotisation qui se joint à une de nos activités, aucune couverture n'est assurée. Elle participe à ses risques et périls.
- Les **chiens ne sont jamais admis** aux excursions (même tenus en laisse).
- Nous demandons aux **personnes qui désirent fumer de s'éloigner du groupe** le temps approprié.
- Cueillir ou déplanter est(sont) strictement interdit(s).
- Pour ceux ou celles qui le peuvent, **avant toute activité**, il est vivement conseillé de **consulter notre site Web** <http://www.attiredailes.be> à la rubrique « **Nouvelles, actualités, potins, cancans et tutti quanti...** », afin de s'assurer qu'**aucune modification** n'a été apportée.
- Sauf indication contraire, une **participation aux frais (PAF) de 2,00 euros** sera demandée à chaque **participant adulte**.
- Sauf avis contraire, **les activités se déroulent la journée entière**. Il faut donc emporter son pique-nique.
- Emportez toujours des **jumelles**, et si possible une **longue-vue**.
- Pour les **guides d'identification**, nous recommandons :
– SVENSSON (Lars), MULLARNEY (Killian), ZETTERSTRÖM (Dan) et GRANT (Peter J.), Le guide ornitho. Éditions Delachaux et Niestlé.
Voir bibliographie complète sur notre site Web :
<http://www.attiredailes.be/page-037.html>

Suite sur <http://www.attiredailes.be>

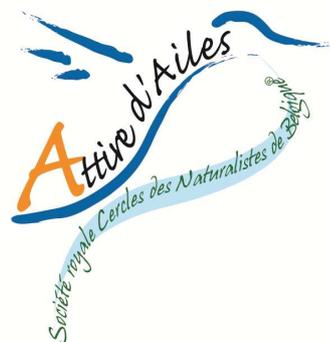
SOCIÉTÉ ROYALE CERCLES DES NATURALISTES DE BELGIQUE

Section *ATTIRE D'AILES* (CRÉÉE LE 28/03/2010)

Président Francis MAUHIN
Lorcé 42
BE 4987 STOUMONT
Tél....+3280785315
+32498152610
Mél ..francis.mauhin@gmail.com

Secrétaire Christiane LATRÉ
Place Joseph Briamont 13/10
BE 4801 STEMBERT
Tél. .. +3287661640
+32495481141
Mél .. christiane@latre.eu

Vice-président Alain BOENTEN
Rue de Beauregard 55/8
BE 4100 BONCELLES
Tél. +32475763332
Mél alain.boenten@gmail.com



Comment s'abonner ?

Pour recevoir le bulletin « *L'ÉRABLE* » (4 numéros par an) et, de ce fait, être membre de la **SOCIÉTÉ ROYALE CERCLES des NATURALISTES de BELGIQUE**,

il vous suffit de verser la somme de :

6,00 € : étudiant

9,00 € : adulte

14,00 € : famille (indiquer les prénoms)

250,00 € : membre à vie

au compte **001-3004862-72** de la **SOCIÉTÉ ROYALE CERCLES des NATURALISTES de BELGIQUE**
rue des Écoles 21 à BE 5670 **VIERVES SUR VIROIN**
Téléphone 060 39 98 78
Télécopie 060 39 94 36
Mél CNBCMV@skynet.be
Site Web <http://www.cercles-naturalistes.be>

Veillez à préciser la **section** à laquelle vous désirez **adhérer**.

Les dons de 40,00 euros minimums (en plus de la cotisation) peuvent bénéficier d'une exonération fiscale.